

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2025 - 16707 - 1992 B 02704 - 388 788 085 - A CIEL OUVERT

925 2704 ①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A CIEL OUVERT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
Adresse de l'entreprise 10, RUE SAINT GERMAIN 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS Durée de l'exercice précédent * 1 2
Numéro SIRET* 3 8 8 7 8 8 0 8 5 0 0 0 1 6

		Brut I	Amortissements, provisions II	Net III
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 1 617
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	17 050 2 886
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	17 059 4 503
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	51 977
	Autres créances (3)	BZ	CA	4 547
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	47 671
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	962
	TOTAL (III)	CJ	CK	105 156
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	126 717 17 059 109 658

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

certifié conforme

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		A CIEL OUVERT		Néant ☐ *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	66 319
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 321
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	78 025
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 687
	Dettes fiscales et sociales			DY	27 326
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	621
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	31 634	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	109 658	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	31 634
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A CIEL OUVERT				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	202 417	FH		FI	202 417	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	202 417	FK		FL	202 417	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 607	
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	204 036	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	42 163		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 129		
Salaires et traitements*					FY	97 416		
Charges sociales (10)					FZ	47 054		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*					GA	2 351
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	1 509		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	192 623		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	11 413		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	11 413		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2025

Désignation de l'entreprise A CIEL OUVERT		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	74
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	74
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(74)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	7 419
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	599
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	204 036
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	200 715
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 321
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 607
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 407
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7		
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
PENALITE AGRR RETRAITE		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		74	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

A CIEL OUVERT

Société par actions simplifiée

Au Capital de 7622 Euros

Siège Social : 10 rue Saint Germain 94120 FONTENAY SOUS BOIS

R.C.S. CRETEIL 388 788 085

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

(Loi du 30 Avril 1983 et décret du 29 Décembre 1983)

1/ Méthodes d'évaluation appliquées au bilan et au compte de résultats

Les règles générales comptables ont été appliquées pour l'établissement et la présentation des comptes annuels, compte tenu :

- de la permanence des méthodes suivies d'un exercice à l'autre ;
- de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques

- Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ; les intérêts des emprunts spécifiques s'y rattachant n'étant pas inclus dans le coût de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie des immobilisations soit :

	Durée	Mode de calcul
Installations, agencements		
Aménagements des constructions		
Installations techniques matériel et outillage		
Matériel de transport		
Matériel de bureau et Informatique		
Mobilier		



- Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Stocks

Ils sont évalués au prix de revient d'achat, frais, accessoires compris.

Une provision. Pour dépréciation des stocks est constituée pour la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation.

- Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2/ Présentation des comptes comparés à ceux de l'exercice précédent

Les comptes de l'exercice 2024 sont présentés selon les prescriptions du nouveau plan comptable.

Les opérations affectant les comptes d'immobilisations et d'amortissements au cours de l'exercice 2024 sont annexées aux présentes.

Les opérations inscrites aux comptes de provisions au cours de l'exercice 2020 sont annexées aux présentes.

3/ Détail du fonds commercial

4/ Engagements financiers - sûretés données

5/ Liste des filiales et participations

6/ Nombre et valeur des titres composant le capital social

	Nombre	Valeur nominale
Au début de l'exercice	500	15.24 €
Emises pendant l'exercice		
Remboursées pendant l'exercice		
En fin d'exercice	500	15.24 €

Parts bénéficiaires : Néant

7/ Fraction des immobilisations financières, des créances et dettes ainsi que des charges et produits financiers concernant des entreprises liées

8/ Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités

Ayant fait l'objet de provisions :

Indemnités de congés payés :

Provision pour charges sur indemnités :

Au profit de dirigeants :

9/ Avances et crédits alloués à des dirigeants et remboursement effectués par eux pendant l'exercice

Néant

10/ Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Ventilation Après impôt	Avant impôt	Impôt correspondant
Résultat courant		11 413 €	
Résultat exceptionnel			
Participation des Salariés			
Créance d'impôt à			

Raison de bénéfices
Antérieure

Résultat comptable 3 321 €

11/ Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

12/ Effectif moyen

- Salariés à temps complet : 2
- salariés à temps partiel :
- mis à la disposition de l'entreprise :

13/ accroissement et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements :

Provisions réglementées :

Autres :

14/ Allègements

Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :

Indemnités de congés à payer charges sociales correspondantes :

Participation à l'effet de construction :

Autres

- Amortissements réputés différés :
- Déficits reportables :
- Moins-values à long terme :

Etats joints :

Tableau des immobilisations (état 2054 N)
des amortissements (état 2055 N)
des pouvoirs (état 2056 N)
des créances
des dettes (état 2057 N)

est conforme


A CIEL OUVERT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 7 622,45 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 10 rue saint germain
94 120 FONTENAY-SOUS-BOIS
RCS CRETEIL 388 788 085

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 12 JUIN 2025

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2024 et pour vous exposer la marche des affaires de notre société au cours de cet exercice ainsi que les perspectives d'avenir.

La société dispose d'une activité principale à savoir :

Paysagiste DPLG ,atelier de paysage.

Le bilan et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables.

Pour votre information, il a été mis à votre disposition avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, savoir :

- le bilan, le compte de résultats, l'annexe, le texte des résolutions proposées.

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 204 036 euros.

Les diverses charges d'exploitation s'élèvent à 192 623 euros.

M

Ces charges comprennent

	2024	2023
- achats de marchandises		
- variation de stock (Marchandises)		
- achat de matières premières et autres approvisionnements		
- autres achats et charges externes	42 163	64 672
- impôts et taxes	2 129	3 996
- Salaires et traitements	97 416	95 857
- charges sociales	47 054	45 889
- amortissements	2 351	1 952
- provisions		
- autres charges	1 509	1 628
TOTAL	192 623	213 994

Le résultat d'exploitation ressort à 11 413 euros.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 0 euros.

Le bilan totalise une somme de 105 156 euros à son actif.

les capitaux propres s'établissent comme suit :

	2024	2023
Capital social	7 622	7 622
Réserve légale	762	762
Report à nouveau	66 319	63 466
Résultat de l'exercice	3 321	12 853
TOTAL	78 025	84 703

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluations prévues par la réglementation en vigueur.

b) les dettes s'élèvent à 31 634 euros.

d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 soit la somme de 3 321 euros au compte de report à nouveau.

Pour répondre aux exigences légales, nous vous rappelons:

qu'il a été procédé à une répartition de dividendes au titre

B

des trois derniers exercices.

	DIVIDENDE	AVOIR FISCAL
EXERCICE 2022	30 000 €	
EXERCICE 2023	10 000 €	
EXERCICE 2024	néant	

Eu égard à l'article L 232-1 du code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions des articles 233 quater et 233 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

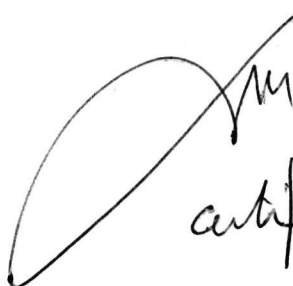
Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été conclu de convention donnant lieu à application de l'article L. 227 - 10 du code de commerce.

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé aux actionnaires, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels de l'exercice 2024 ainsi que les résolutions soumises à votre approbation.

LE PRÉSIDENT



certifié conforme.

A CIEL OUVERT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 7 622,45 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 10 rue saint germain
94 120 FONTENAY-SOUS-BOIS
RCS CRETEIL 388 788 085

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2025

L'assemblée générale sur la proposition du Président décide :

d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 soit la somme de 3 321 euros au compte de report à nouveau.

L'assemblée générale prend acte :

qu'il a été procédé à une répartition de dividendes au titre des trois derniers exercices.

	DIVIDENDE	AVOIR FISCAL
EXERCICE 2022	30 000 €	
EXERCICE 2023	10 000 €	
EXERCICE 2024	néant	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

certifié conforme.



A CIEL OUVERT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 7 622,45 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 10 rue saint germain
94 120 FONTENAY-SOUS-BOIS
RCS CRETEIL 388 788 085

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2025

L'assemblée générale sur la proposition du Président décide :

d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 soit la somme de 3 321 euros au compte de report à nouveau.

L'assemblée générale prend acte :

qu'il a été procédé à une répartition de dividendes au titre des trois derniers exercices.

	DIVIDENDE	AVOIR FISCAL
EXERCICE 2022	30 000 €	
EXERCICE 2023	10 000 €	
EXERCICE 2024	néant	

certifié conforme

